

Charlemagne
 MAÎTRE PÂTISSIER
 Glaces • Chocolat • Sorbets
 PETIT-QUARTIER QUÉBEC 522-7290
 PLACE BESHRO CH. SAINTE FOY 650-1006

WORD PERFECT 5.1
 EN FRANÇAIS

329\$
 + 4% SUR CARTES DE CREDIT
 APPELS À FRAIS VIRES ACCEPTÉS

LE SPORT

Les Expos humilient les Mets deux fois

Certaines recrues sont impressionnées par les ligues majeures et il leur faut beaucoup de temps pour s'adapter. Ce n'est certes pas le cas du gaucher Chris Nabholz. Hier au Stade Shea, il a lancé le meilleur match de sa carrière professionnelle quand il n'a permis qu'un seul coup sûr aux Mets de New York pour les blanchir 2-0, remportant le deuxième match du programme double. Dans le premier les Expos ont arraché une victoire de 6-4. **Tabloid Sport**



La SQ se prépare à prendre la relève

Le mandat de l'armée achève

ST-HUBERT — Qu'ils le veuillent ou non, les Mohawks devront tôt ou tard faire face à la Sûreté du Québec. Et s'ils préfèrent se rendre à l'armée, il ne leur reste plus grand temps pour le faire.

par **JULIE BROUARD**
 LE SOLEIL

Le message, lancé hier par le lieutenant-général Kent Foster est assez clair. « L'armée achève de remplir son mandat et peu à peu, nous réduirons et remplacerons les effectifs militaires par ceux de la Sûreté du Québec. »

Le lieutenant-général Foster a cependant refusé de préciser l'échéance qu'il s'est fixée pour

terminer cette transition, se contentant de dire que « nous attendons que soit déposé le plan de transition. Il devrait l'être d'ici un ou deux jours. Après ça, nous verrons. »

« En attendant, l'offre de la garde militaire présentée aux Warriors retranchés à Kanesatake tient toujours. Randy Horne et son épouse l'ont acceptée, et j'espère que les autres feront de même. »

Avant de quitter complètement les secteurs touchés et de

laisser place à la SQ, l'armée s'assurera que les conditions normales d'ordre et de sécurité publique auront été restaurées.

« Nous continuerons d'appuyer la SQ dans ses perquisitions tant et aussi longtemps qu'elle aura matière à croire que des armes sont encore cachées à l'intérieur des périmètres. Il serait ridicule de partir en laissant derrière des équipements qui faciliteraient la levée de nouvelles barricades. »

Pour le respect des lois

La décision de remettre graduellement les périmètres surveillés sous le contrôle de la SQ

se veut, selon le lieutenant-général Foster, « la seule solution possible ».

« C'est à la SQ que revient la responsabilité de faire respecter les lois canadiennes. Pas à l'armée. »

« Cette transition se fera, que les Mohawks le veuillent ou non. Ils sont assujettis aux mêmes lois et doivent en répondre devant les mêmes instances. »

En attendant, la ligne directe entre l'armée et les Warriors à Kanesatake demeurera ouverte 24 heures sur 24, sept jours par semaine. Les mesures visant à isoler les Warriors à l'intérieur

du centre de désintoxication resteront en vigueur.

« Cependant, nous continuerons de fournir la nourriture et les médicaments, ainsi que les

Suite A-2, L'armée...

Autres textes en page A-5

73e JOUR
 LA GUERRE DES BARRICADES


QUÉBEC

Un ex-policier de Québec rafle 5 millions \$

Fernand Martineau, un policier retraité résidant dans le quartier Saint-Albert-le-Grand, vient de décrocher un gros lot de 5 millions \$ au Lotto 6/49. **A-3**

LE QUÉBEC

Parizeau somme Bourassa de donner l'heure juste

Le chef de l'Opposition, M. Jacques Parizeau, somme le ministre des Finances ou le premier ministre de révéler la vraie situation financière du gouvernement. **A-4**

LE CANADA

Le Bloc québécois met le Canada anglais au pied du mur

L'arrivée du Bloc québécois aux Communes met à l'épreuve la volonté du Canada anglais de discuter de souveraineté avec les Québécois, estime Lucien Bouchard. **A-7**

L'ÉCONOMIE

Un projet hydroélectrique oppose Blancs et Montagnais

Des investisseurs doivent annoncer la construction d'une centrale sur la Ouïatchouane, où les Montagnais veulent eux aussi réaliser une minicentrale. **B-1**

LE MONDE

Afrique du Sud : des Blancs ont pris part au massacre

Des Blancs faisaient partie du commando armé qui, le 12 septembre à Johannesburg, a ouvert le feu sur des Noirs dont trois sont morts, a révélé la police sud-africaine. **C-7**

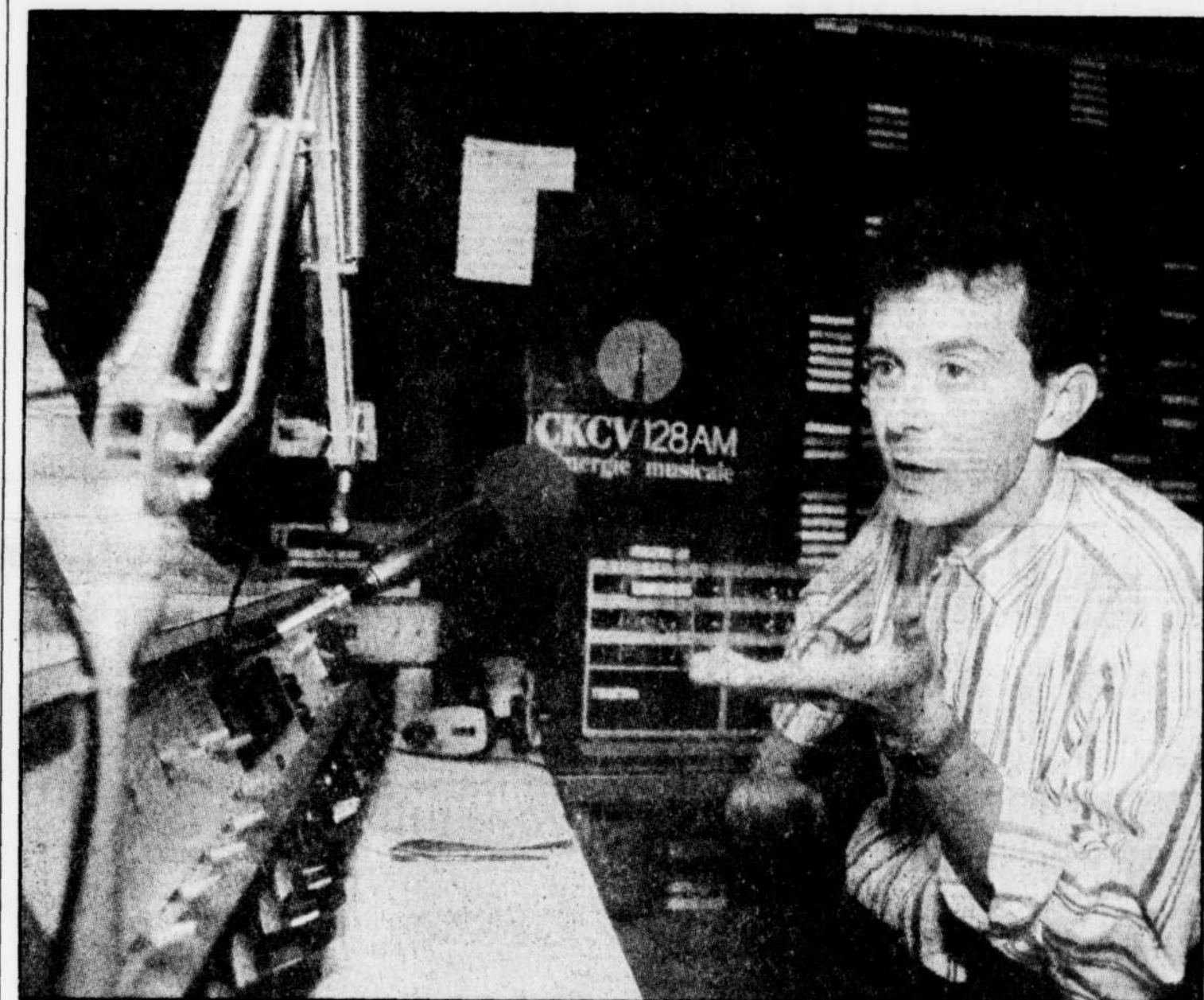
L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3
Le Québec	A-4 et A-5
Le Canada	A-7
Le Monde	C-7
Annonces classées	C-8 à C-13
Arts	C-1 à C-5
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-13
Décès	C-14 et C-15
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	A-6
Feuilleton	C-10
Horoscope	C-13
Mots croisés	C-11
Mot mystère	C-11
Où aller à Québec	C-6

LA MÉTÉO

Nébulosité partielle. Max.: près de 15. Min.: près de 7. Demain: pluvieux. Venteux **S-16**

CKCV mise à la retraite juste avant ses 65 ans



« Nous on ne sait rien. Les bruits courent et l'attente est longue », a déclaré hier l'animateur René Nadeau. À son avis, l'annonce d'une fermeture pourrait être un soulagement.

Télémedia doit confirmer l'achat de la station CHRC

Même si les employés n'en sont pas encore informés, il se pourrait bien que la société Télémedia annonce aujourd'hui la fermeture de CKCV et l'acquisition de la station CHRC.

par **GHISLAINE RHEAULT**
 LE SOLEIL

La rumeur courait de plus belle depuis plusieurs semaines. Mais un téléphone d'un journaliste du « Globe and Mail » qui tenait l'information d'un cadre de l'entreprise à la maison mère de Télémedia à Toronto, l'a relancée de plus belle hier.

Si cette nouvelle se confirme aujourd'hui, la station de la place d'Youville n'aura pas eu le temps de fêter ses 65 ans. Elle aura été mise à la retraite par Télémedia juste avant.

L'annonce pourrait toucher également CHRC, propriété des Entreprises de radiodiffusion de la Capitale. L'entrée de CHRC dans l'écurie de Télémedia est prévue depuis plusieurs semaines et cette rumeur n'a jamais été démentie, ni par Télémedia ni par CHRC. Plusieurs étapes préliminaires ont été franchies. L'une d'elle avait trait à l'embauche de l'animateur André Arthur à l'émission *L'Informateur* diffusée sur l'ensemble du réseau, y compris à CHRC à Québec.

Un ex-cadre de CKCV s'est dit hier fort étonné par l'an-

nonce possible de la fermeture avant que l'entreprise n'ait été mise en vente. « Ça va contre le bon sens », a-t-il. Mais il serait plausible que l'annonce de l'achat de CHRC coïncide avec celle de la fermeture de la station CKCV. Il s'interroge toutefois sur l'accueil que pourrait faire le CRTC à cette nouvelle.

Des rumeurs voulaient aussi récemment que la station qui fonctionne à perte depuis plusieurs années, soit mise en vente pour une valeur nominale. Mais elles ne se sont pas concrétisées.

Quant à CHOI-FM, la station soeur de CHRC, elle pourrait rester aux mains des actionnaires des Entreprises

de radiodiffusion de la Capitale.

Réaction du maire L'Allier

Interrogé hier par Radio-Canada, le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, a déclaré que le CRTC devrait s'interroger sur la disparition d'une antenne radio dans la région de Québec, si jamais la fermeture de CKCV se confirmait. « La balle serait dans le camp du CRTC », a-t-il déclaré. Il communiquerait immédiatement avec l'organisme fédéral pour lui demander de faire enquête et de faire rapport publiquement.

Soulagement

Depuis que les rumeurs de fermeture circulent, les em-

Suite A-2, CKCV...

Bourassa en liaison avec les militaires

Le lieutenant-général Kent Foster a donné hier soir la réponse la plus claire aux spéculations et aux rumeurs suscitées par les contradictions du discours gouvernemental et par la discrétion que le premier ministre Bourassa souhaite maintenir autour de ses vacances américaines.

par **ANDRÉ FORGUES**
 LE SOLEIL

« M. Bourassa est au courant de tout ce que j'ai décrit ce soir », a déclaré le général Foster après avoir annoncé l'amorce prochaine du retrait graduel des militaires mobilisés par la crise autochtone.

Le général a de plus clairement établi qu'à titre de chef

Suite A-2, Bourassa...

Un employé d'Hydro aurait causé la panne

MONTRÉAL — La panne d'électricité qui a touché mercredi soir plus de 200 000 abonnés d'Hydro-Québec dans la région de Montréal, aurait été causée délibérément par un employé de la société d'État qui a déjà eu des problèmes de comportement.

par **LIA LEVESQUE**
 de la Presse canadienne

L'homme, dont on ignore pour le moment l'identité, travaillait comme concierge depuis sept ou huit mois pour Hydro-Québec. Auparavant, il avait travaillé comme opérateur, toujours à Hydro-Québec. La société d'État l'avait retrogradé parce qu'il avait déjà tenté de commettre des actes similaires. A chaque fois, il avait été surpris avant le fait.

L'individu, âgé de 32 ans, devait comparaître ce matin au palais de justice de Longueuil sous une accusation de méfait de plus de 1000 \$, a indiqué hier M. Réjean Lessard, direc-

Suite A-2, Hydro...

FLQ
LA CRISE D'OCTOBRE
 20 ANS APRÈS


À PARTIR DE DEMAIN DANS LE SOLEIL

L'enlèvement du diplomate britannique James Richard Cross et la mort tragique du ministre Pierre Laporte, en octobre 1970, ont plongé le Québec et le Canada dans l'une des pires crises politiques de leur histoire. LE SOLEIL et TVA ont uni leurs efforts afin de rappeler cette crise, de l'expliquer et d'en cerner les conséquences. C'est demain que LE SOLEIL entreprend la publication d'une série de reportages, d'entrevues et de dossiers qui s'échelonnent sur cinq jours.

Suites de la première page

Bourassa...

des opérations, il n'a pas carte blanche mais reçoit ses ordres du général de Chastelain, chef d'état-major de la Défense. Et, entre le général de Chastelain et M. Bourassa, « les discussions continuent », a précisé M. Foster.

Plus tôt hier, la vice-première ministre, Mme Lise Bacon, avait donné une toute autre impression en déclarant que « l'armée est responsable de ses directives. Ce n'est pas à nous de leur dire quel genre d'opération ils doivent faire. Le Québec n'a pas à sanctionner les gestes qui sont posés par l'armée. »

En soirée, la porte-parole du premier ministre Bourassa, Mme Sylvie Godin, expliquait que Mme Bacon s'était mal exprimée et qu'il fallait plutôt comprendre que le gouvernement n'est pas et ne demande pas à être informé de tous les détails des actions militaires.

Quant aux vacances de M. Bourassa, son attachée de presse refuse de donner plus de précisions que de dire que le premier ministre se trouve aux États-Unis, avec son épouse, et qu'il rentrera « fort probablement » au Québec dimanche soir. Malgré son absence, Mme Godin dit aussi que M. Bourassa a approuvé ce qui a été annoncé par le général Foster et il était informé que cette conférence de presse aurait lieu hier soir.

Selon diverses sources, toutefois, c'est bien en Virginie que le premier ministre s'est rendu. Il aurait quitté le Québec pour une dizaine de jours après sa rencontre avec le chef de l'empire de presse Hollinger, M. Conrad Black, mardi de la semaine dernière.

Un de ses proches prédit d'ailleurs que, loin de paraître un homme malade, M. Bourassa sera plus bronzé à son retour qu'il ne l'était au début de la semaine dernière. On ne cache pas, cependant, que le premier ministre éprouvait une réelle et importante fatigue à la suite des longues heures et, surtout, du stress qu'il a subi au cours de l'été.

Cela n'a pas été non plus une période où M. Bourassa s'est montré particulièrement de bonne humeur ce qui n'empêche pas que, même depuis qu'il est aux États-Unis, il demeure en contact téléphonique avec un peu tout le monde et continue entre autres d'éplucher les quotidiens québécois qui lui sont rapidement transmis.

Quant au secret que M. Bourassa s'efforce de maintenir autour de ses vacances, on fait remarquer que « le premier ministre a toujours eu des déplacements privés très privés ». Pour illustrer ce fait, on raconte qu'au lendemain d'une journée où il lui avait parlé trois fois au téléphone, un des collaborateurs du premier ministre a déjà eu la surprise d'apprendre que son patron était en Floride.

CKCV...

ployés de CKCV ont été tenus dans l'ignorance. Aucune rencontre n'était prévue encore aujourd'hui avec la direction.

Joint hier, Pierre Laberge, membre de l'exécutif syndical n'était pas informé des intentions de Télémedia. Il n'y a eu aucun autre contact avec la direction depuis que la rumeur de fermeture a été publiée dans le SOLEIL au début du mois d'août, a-t-il dit.

Paradoxalement, pour certains employés de CKCV, l'annonce d'une fermeture pourrait être un soulagement, déclarait hier l'animateur René Nadeau. « Nous on ne sait rien. Les bruits courent et l'attente est longue », a-t-il dit, alors qu'il était de service à la station.

Quant à la présidente du syndicat, Mme Diane Hayfield, elle est à l'étranger pour quelques semaines.

Les employés ont vécu dans l'insécurité ces derniers mois. Le climat est lourd et angoissant. Ceux qui restent (une vingtaine) ont hâte de connaître les modalités de fermeture, si c'est cela qui leur pend au bout du nez.

M. Jean Martin, nouveau fondé de pouvoir de Télémedia à Québec, a été dépêché depuis le mois d'août dans la capitale pour superviser les activités de CKCV et de CITF-FM.

Depuis, aucun projet de relance n'a été amorcé à la station CKCV. Au contraire, l'équipe de vendeurs a été démantelée. Il n'en reste qu'un alors qu'ils étaient cinq en janvier. Les rentrées publicitaires sont à peu près nulles.

Des commentateurs prévoient récemment que l'acquisition de CHRC par Télémedia serait annoncée un vendredi après-midi, juste avant la fermeture de la Bourse. Si cette nouvelle se confirme, les transactions de Télémedia pourraient être interrompues ce matin.

Quant au fondé de pouvoir Jean Martin, il a déclaré, il y a quelques

semaines, que le sort de CKCV serait réglé avant la fin de septembre. Il n'a pas été possible de le joindre hier pour obtenir ses commentaires.

Dans son rapport annuel de 1989, la société Télémedia annonçait l'acquisition de CKCV, qui appartenait alors à la société soeur, les entreprises Télémedia inc. On annonçait, pour les deux ans à venir, que les pertes de CKCV jusqu'à concurrence de 500 000 \$, seraient indemnisées par Les Entreprises. « Après un délai de deux ans, (soit au 31 août 1991), la station devrait être en mesure de rentabiliser son exploitation », peut-on lire dans ce rapport.

Télémedia ne prévoyait pas non plus d'expansion en radiodiffusion en 1990. La compagnie annonçait qu'elle rentabiliserait en 1990 ses centres d'exploitation et restreindrait dans l'immédiat toute expansion.

Mais l'année financière de la société Télémedia se terminait le 31 août dernier.

Télémedia inc. est propriétaire de 27 stations de radio, de magazines et d'hebdomadaires. Elle fournit de la programmation à plus de 140 stations de radio à travers le pays.

CKCV, l'une des vieilles institutions de la capitale, a été acquise par Télémedia au milieu des années 70. Elle a vu défiler à ses micros des générations d'annonceurs et de vedettes locales.

Hydro...

teur adjoint de la sûreté municipale de Laprairie.

L'homme demeure à Longueuil. Le service de police a toutefois refusé de donner son nom avant qu'il comparaisse.

En conférence de presse, hier, à Hydro-Québec, M. Jacques-André Couture, responsable des relations avec les médias, a expliqué qu'entre 200 000 et 250 000 foyers ont été touchés par la panne, à Montréal et sur la rive sud de Montréal, entre 22 h et minuit.

Tout laisse croire que l'individu aurait enlevé du réseau un transformateur de 735 000 volts. Il aurait installé une mise à terre (un « ground »), provoquant un court-circuit. Il n'existe qu'une cinquantaine de transformateurs d'une telle puissance au Québec.

Mesures de sécurité

Le poste Hertel, à Laprairie, où le méfait a été commis, est pourtant gardé 24 heures sur 24.

Pour y entrer, il faut s'identifier, signer le livre de bord et montrer des papiers qui prouvent non seulement qu'on est employé d'Hydro-Québec, mais qu'on est aussi habilité à y effectuer des travaux. L'hom-

me se serait présenté aux gardiens comme opérateur — son ancien travail — avec les papiers nécessaires, indique M. Couture.

Hydro-Québec soupçonne aussi l'individu d'avoir commis des actes « de même nature durant la soirée » au poste de Saint-Maxime, aussi sur la rive sud de Montréal.

A cet endroit, il y aurait eu une perte de 200 à 300 mégawatts seulement. Hydro-Québec n'a aucune preuve, mais trouve que ces incidents « ressemblent à ce qui s'est passé au poste Hertel ».

L'individu n'a été intercepté qu'à 6 h 30 hier matin. Il a été interrogé par l'enquêteur Yves Germain de la sûreté municipale de Laprairie, assisté de Mme Claudine Fournier, du service de sécurité d'Hydro-Québec.

À Hydro-Québec, on insiste bien pour rappeler qu'il ne s'agit pour le moment que d'un suspect. Toutefois, les actes qui lui sont reprochés sont « extrêmement graves ». « On joue avec la sécurité du public », souligne M. Couture.

Aucun lien avec les Mohawks

Hydro-Québec a aussi insisté sur un point : « il n'y a aucun lien avec la crise autochtone », contrairement à la rumeur lancée par certaines stations de radio.

La société d'État affirme qu'elle n'a pas eu de menaces directes contre ses installations, depuis le début de la crise, ce qui ne l'empêche pas de prendre les menaces plus générales au sérieux. Hydro sait que son réseau est vulnérable, ayant 39 000 kilomètres de lignes.

À Québec, la ministre de l'Énergie et des Ressources Lise Bacon a répété que « toutes les mesures ont été prises par Hydro-Québec au cours des derniers mois pour assurer la meilleure sécurité possible des installations ».

L'armée...

vêtements d'enfants. Nous permettrons à toute personne qui le désire de quitter le périmètre, et nous les prions de le faire.

Quant à la perquisition des armes qui a eu lieu, mardi, dans l'île Tekakwitha, nous avons bel et bien prévenu les responsables autochtones de Kahnawake de ce que nous allions faire avant que l'opération ne commence.

D'autres perquisitions seront effectuées par la Sûreté du Québec avec l'aide de l'armée, mais nous ne pourrions plus nécessairement donner de préavis quant à l'endroit et l'heure de celles-ci. »

LA QUOTIDIENNE
tirage du 20-09-90

5-8-8
2-5-5-1



maille de coton, nouvelle texture

le cardigan matelassé

matelassés, piqués, célèbres petits losanges pour twik, très distinguée dans son cardigan encolure ronde, avec boutons dorés... matelassés, piqués, il y a des petits losanges partout cet automne... c'est une texture-vedette! blanc ou bleu tendre. p.m.g. 55.00



denim à fleurs tapisserie

la salopette imprimée

des fleurs, rien de mieux pour se faire plaisir! twik les adore sur sa salopette ample comme une vraie salopette de mécanicien, avec des bretelles ajustables, des boutons de métal... elle est bien et elle est belle dans toutes ces fleurs tapisserie imprimées en bleu, vert, pêche sur denim vert forêt. 115.00 et le bouquet, c'est de mélanger les variétés... son tee-shirt tulipes 60.00



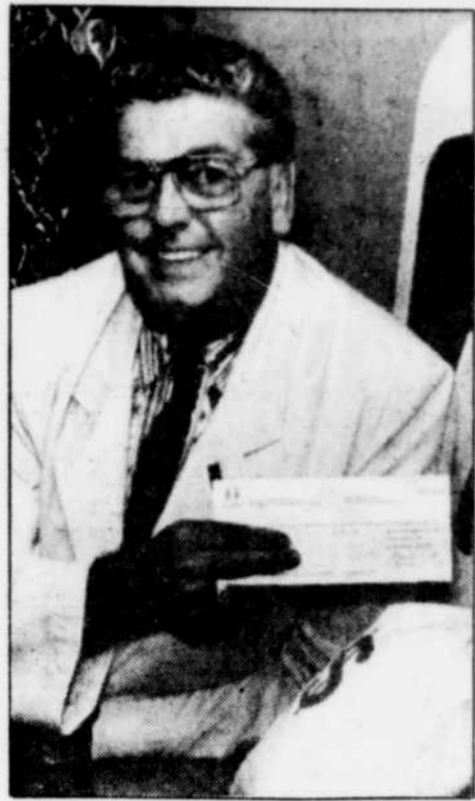
elle est souple, elle danse

la robe princesse

courte, elle moule la taille et s'envole sur les hanches dans un mouvement souple... c'est la robe princesse de twik, toute boutonnée devant, avec un grand col à pointes allongées très carré au dos. c'est la robe princesse à pois blancs minuscules sur fond noir. 5 à 13... 70.00

la maison
simons

TROIS MAGASINS, PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC



M. Fernand Martineau, le chanceux !

Un ex-policier rafle un gros lot de 5 millions \$

La vie de Fernand Martineau vient de changer radicalement. Ce policier retraité résidant dans le quartier Saint-Albert-le-Grand, à Québec, vient en effet de décrocher un gros lot de 5 millions \$, lors du tirage-bonif du 15 septembre du Lotto 6/49. Hier, il est allé à Montréal réclamer son chèque à bord d'une limousine blanche, en compagnie de son épouse Huguette. Bien qu'il soit aujourd'hui à la retraite, cet ancien policier de la ville de Québec mène encore une vie très active et pratique plusieurs sports. Pour le moment, il projette d'offrir un véhicule 4x4 à sa femme et de faire l'acquisition d'une nouvelle propriété. M. Martineau a deux enfants et deux petits-enfants. Sa bru, qui demeure dans le même immeuble, a précisé au SOLEIL que son beau-père n'était pas encore revenu de Montréal. M. Martineau a acheté son billet gagnant au dépanneur Luc Giguère, sis au 3240 1^{re} Avenue, à Québec ; ce détaillant recevra un chèque de 50 000 \$, représentant 1 % du gros lot.

Les nouveaux locaux de Mira défoncés par les voleurs

Un nouveau malheur s'est abattu sur la Fondation Mira. Des voleurs se sont introduits par effraction, la nuit dernière, dans ses nouveaux bureaux de la rue Jean-Perrin, à Québec. Ils ont semé le désordre dans les locaux et se sont emparés d'environ 100 \$.

par MICHELE LAFERRIERE
LE SOLEIL

C'est en arrivant au bureau, hier matin, que la directrice Gisèle Dupont a constaté que des visiteurs indésirables l'avaient précédée. Ils avaient fouillé et renversé les tiroirs, visiblement à la recherche d'argent. Malgré le désordre, les voleurs n'ont rien brisé ; ils se sont contentés de dérober le contenu de la « petite caisse », soit environ 100 \$.

Les malfaiteurs ont réussi à pénétrer dans les locaux de la Fondation Mira en entrant d'abord dans le commerce adjacent, un vaste local vide ; ils ont ensuite défoncé le mur qui sépare ce local des bureaux de la Fondation.

Hier, le personnel faisait l'inventaire de ses biens pour s'assurer que rien n'avait été volé. « Notre moral est brisé », a laissé tomber une employée.

Le 21 juillet, un incendie avait ravagé l'immeuble abritant les locaux de la Fondation Mira, forçant l'organisme à déménager ses pénates, début août, au 2700 Jean-Perrin, dans le Centre Metrobec. La Fondation Mira fournit des chiens-guides aux aveugles du Québec.

Centre des congrès de Québec

Le « G » au nombre des 4 endroits retenus

La ville de Québec a dévoilé, hier, quatre endroits possibles pour installer un centre des congrès, dont le plus spectaculaire est sans contredit l'édifice Marie-Guyart (complexe G).

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Les autres endroits sont l'emplacement actuel, l'espace Saint-Roch (jadis la Grande Place) et l'extrémité ouest du bassin Louise.

La ville, a expliqué le maire Jean-Paul L'Allier, veut un équipement d'envergure axé sur le marché des congrès. Elle veut quadrupler la superficie du centre actuel, la faisant passer de 45 000 pieds carrés à 200 000, dont 100 000 destinés surtout à recevoir des expositions liées aux congrès.

Les lieux retenus l'ont été en raison de la proximité des services hôteliers et des attractions touristiques.

Le complexe G est l'endroit qui a suscité le plus de questions de la presse. Si la ville arrêtait sa décision, en février, sur cet endroit, il présenterait plusieurs avantages, comme le reconnaît le maire. Un édifice de 30 étages comme le complexe G permettrait l'aménagement d'un centre des congrès avec basiliaires et l'établissement d'un hôtel aux étages supérieurs. On pourrait disposer d'une superficie de quelque 240 000 p.c. et de 1500 espaces de stationnement souterrain. On n'aurait pas besoin d'ériger une autre tour dans le secteur comme ce serait le cas si on optait pour l'emplacement actuel.

Mais il y a plus. L'édifice

Marie-Guyart abrite 4000 fonctionnaires qu'il faudrait reloger. Québec a 1 200 000 pieds carrés d'espaces à bureaux disponibles. Une partie des 4000 fonctionnaires pourraient même être relogés dans un édifice qu'on pourrait construire dans l'espace Saint-Roch. Par ail-

leurs, le fait que le centre des congrès serait relié au complexe de l'hôtel Hilton permettrait, peut-être, à la ville de n'avoir pas à payer une compensation pour bris de contrat avec le propriétaire du Hilton.

La ville a affecté 150 000 \$ à la réalisation d'études pour mesurer les impacts socio-économiques, sur le système de transport, les effets d'entraînement sur le développement urbain, et

les conséquences juridiques, financières et fiscales. Le maire évalue le projet entre 100 et 125 millions \$.

Le 4 décembre, il y aura une séance d'information et la ville dira quel lieu (un, peut-être deux) elle privilégie. Six jours plus tard commenceront les audiences publiques sur le plan d'aménagement du quartier Saint-Roch : du 10 au 13 décembre.

Des audiences publiques sur le concept et l'endroit du centre des congrès sont prévues pour la fin janvier et une décision finale en février.

Le concept, qui a été accepté hier par le comité exécutif, a déjà été présenté à la Communauté urbaine (CUQ) et à des représentants des hôteliers, des restaurateurs, de la Chambre de commerce, etc.



Le parc municipal Les Bocages, de Saint-Augustin de Desmaures, est voisin de l'école primaire Les Bocages que fréquentent ces jeunes enfants.

Ils devront verser des pensions à leur fils

Le père et la mère d'un étudiant en actuariat de l'université Laval ont été condamnés par le juge Gérard Boisvert, de la cour supérieure, à verser à leur fils des pensions alimentaires respectives de 515 \$ et 251 \$ par mois.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

À l'audience, le père habitant Sainte-Foy a reconnu qu'on ne pouvait envisager le retour du fils au foyer familial à cause de conflits pouvant resurgir et de l'état de santé des parents. Quant à l'étudiant, il a fait la preuve qu'il n'a pas les ressources nécessaires, ne pouvant compter que sur une éventuelle bourse de 500 \$ par année. « S'il se concrétise, écrit le juge Boisvert, ce surplus servira à payer l'augmentation des frais de scolarité. »

L'étudiant réclamait donc une pension mensuelle de 600 \$ pour les 10 mois de l'année scolaire car il prévoit se trouver du travail au cours des vacances, comme ce fut le cas cette année. De plus, le jeune homme demandait que ses parents lui remboursent ses coûts de scolarité, d'achat de livres et d'inscription aux examens. Au total, a donc estimé le juge, ses besoins s'élevaient à 766 \$ par mois.

Le père et la mère ayant des revenus annuels respectifs de 54 000 \$ et de 21 420 \$, ils ont donc été condamnés à contribuer selon les capacités de chacun. Les versements devront aussi être faits durant l'année scolaire 1991-1992 et, à cette fin, les montants de cette année seront indexés.

Arrosage aux pesticides d'un parc voisin d'une école

Un employé « pincé » sur le fait

Un employé de la compagnie Chemlawn, spécialisée dans le traitement chimique des pelouses, est l'objet de mesures disciplinaires pour avoir arrosé durant la matinée, mardi, la pelouse du parc municipal Les Bocages de Saint-Augustin de Desmaures, voisin de l'école primaire Les Bocages. L'employé a été pris en « flagrant délit » d'arrosage par une mère de famille du voisinage, inquiète de l'utilisation de pesticides dans l'environnement immédiat d'une école.

par MARIE CAOQUETTE
LE SOLEIL

« Notre employé n'aurait pas dû faire cela. C'est une question de perception dans le public plutôt que de sécurité », explique de son côté un responsable de la compagnie, M. Don Gordon. La politique de la compagnie prévoit que l'arrosage des terrains voisins des écoles soit effectué durant la soirée ou à l'aube. « C'est uniquement pour éviter d'être mal perçue, précise-t-il. Nos produits sont vérifiés par un toxicologue et ne présentent pas de danger. »

Mme Jacqueline Tremblay, une biologiste mère de quatre jeunes enfants, circulait en voiture près de l'école primaire Les Bocages, voisine du parc municipal, lorsqu'elle aperçut l'employé de Chemlawn effectuant l'épandage d'engrais et d'herbicides sur le terrain municipal. Il était 9 h. L'opération a duré une heure et demie, dit-elle.

Choquée, inquiète pour la santé des enfants, cette citoyenne a alerté les autorités sco-

lares et municipales de l'incident.

« Cela fait 15 ans que je suis sensibilisée au problème des pesticides. J'ai travaillé avec un groupe de biologistes sur les poissons difformes des Grands Lacs. Je sais que les effets à long terme sont difficiles à mesurer. »

Mme Tremblay a tourné une partie de la journée autour de l'école, que fréquente un de ses enfants. Elle a vu nombre d'enfants emprunter le parc pour se rendre ou revenir de l'école et a aperçu au moins un enfant de cinq ou six ans tomber au sol, mettre les mains dans le gazon et les porter ensuite à sa bouche. Cette scène a eu lieu trois heures environ après la fin de l'épandage, rapporte-t-elle.

Mme Tremblay, qui assemble actuellement un dossier sur l'utilisation des pesticides en milieu urbain, a pris de nombreuses photos de l'incident de mardi.

Selon la version de MM. Gordon de Chemlawn et Martial Côté, techniciens responsables des épandages de la munici-

palité de Saint-Augustin, tout danger de contamination est écarté lorsque le produit est sec, ce qui prend entre une demi-heure et une heure.

L'herbicide utilisé sur les terrains municipaux de Saint-Augustin est une formule mixte fort populaire, composée de trois ingrédients identifiés sous les noms de MCPP, MCPA et Dicamba. Ce pesticide sert à tuer les pissenlits, le plantain et une autre variété de mauvaise herbe à feuilles larges.

Au moins 24 heures

Toutefois, un chimiste d'Environnement-Québec, membre du groupe de recherche sur les pesticides, M. Jacques Paré, indiquait au SOLEIL qu'il est préférable que l'accès à une zone arrosée soit interdit aux enfants pendant une période d'environ 24 heures. Une demi-heure lui paraissait une période « un peu courte » pour que le produit soit bien absorbé par les plantes.

M. Paré avouait qu'il préférerait que ses enfants ne soient pas en contact avec un produit de ce genre de la façon dont les écoliers des Bocages ont pu l'être.

La loi actuelle est totalement muette, spécifiait-il cependant, sur les précautions à prendre sur les terrains publics fréquentés par les enfants. L'article 20 de la Loi sur la qualité de l'environnement défend seulement de déposer dans l'environ-

nement des substances susceptibles de porter atteinte à la santé et au bien-être des êtres humains. Une réglementation sur les pesticides sera proposée l'an prochain, mais elle n'irait pas plus loin que de proposer le concept de « zones sensibles à protéger ». Cette définition pourrait inclure les écoles, croit M. Paré.

Au niveau régional, même absence d'intérêt public pour ce sujet. Contrairement à la région montréalaise où les pesticides sont l'objet de l'attention de certains départements de santé communautaire, il n'y a ainsi ni études, ni projets de recherche, ni avis relatif à l'usage des pesticides en milieu urbain ou à proximité des écoles au Département de santé communautaire du CHUL (responsable du territoire de Saint-Augustin).

Par ailleurs, la directrice adjointe de l'école Les Bocages, Mme Judith Caron, indiquait que les autorités scolaires peuvent tout juste déplorer une situation sur laquelle elles n'ont pas d'emprise (les terrains arrosés appartiennent à la municipalité). La municipalité est toutefois maintenant sensibilisée au problème, rapportait-elle, et elle s'est engagée à ce que ces arrosages, faits deux fois par année, soient le plus éloignés possible des périodes où les enfants circulent autour de l'école.

COLLECTION '91

SUN ICE

Les 20, 21, 22 septembre '90, Sylvie Bouchard représentante du plus grand manufacturier canadien « SUN ICE » vous dévoilera quelques éléments faisant de cette ligne de vêtements, pour toute la famille, la plus appréciée au Canada.

OPERSON
Le leader du Ski
710 rue BOUVIER
623-8368

Parizeau somme Bourassa de donner l'heure juste sur l'état des finances

Au moment où LE SOLEIL révèle que l'État est face à un trou budgétaire pouvant atteindre 700 millions \$, le chef de l'Opposition, M. Jacques Parizeau, somme le ministre des Finances ou le premier ministre de révéler la vraie situation financière du gouvernement.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

M. Parizeau dressait un bilan, hier, en conférence de presse, un an après la réélection du gouvernement Bourassa. L'ancien ministre des Finances affirme que personne, pas même lui, ne peut actuellement savoir si les quatre milliards \$ supplémentaires que les contribuables-automobilistes-Hydro-Québécois vont payer au cours des trois prochaines années permettront au moins d'assurer une situation budgétaire saine.

Et M. Parizeau s'inquiète d'apprendre qu'une impasse de 700

millions \$ s'ajoutera par-dessus ces hausses d'impôt, de taxes, de droits d'immatriculations, de tarifs pour les permis de conduire et de prix de l'électricité.

« Il faut que quelqu'un vienne nous dire, voici comment les finances publiques du Québec se présentent actuellement », affirme le chef de l'Opposition.

De son côté, la vice-première ministre ne nie pas l'existence d'un trou causé par les coûts de la crise autochtone et par le ralentissement économique. Mme Lise Bacon refuse cependant d'avancer des chiffres à la place des ministres responsables.

Elle ajoute que les montants

dont elle a entendu parler à propos du coût de la crise autochtone ne correspondent pas avec ce qui a été publié hier, mais la ministre ne cache pas que le gouvernement devra encore imposer des compressions budgétaires aux ministères.

Par ailleurs, à propos de l'aide sociale, d'autres sources indiquent que les dépassements de coûts pour 1990-91 iront au-delà des 50 millions \$ anticipés par le Conseil du trésor et dont LE SOLEIL faisait état hier en manchette.

Une pluie de taxes

Quant à M. Parizeau, il soutient que le gouvernement a trop joué avec les conventions comptables depuis cinq ans et qu'il s'est trop amusé à avancer ou retarder certains paiements d'une année budgétaire à l'autre.

Le chef de l'Opposition rappelle qu'après avoir mené campa-

gne l'an dernier sur le thème du bon gestionnaire qui a assaini les finances publiques, le premier ministre Bourassa a attendu sa réélection pour prévenir les Québécois que les finances publiques seraient notamment affectées par une détérioration de la situation financière d'Hydro-Québec dont les réservoirs sont au plus bas parce qu'il pleut moins que la normale.

A partir de là, ce sont les taxes qui se sont mises à pleuvoir, ironise M. Parizeau qui estime qu'en 1991-92, c'est plus de 1,6 milliard \$ que coûteront aux citoyens les décisions prises depuis un an pour hausser les taxes, l'impôt des entreprises, les frais de scolarité universitaire, les tarifs d'Hydro-Québec, la taxe scolaire qui compense le désengagement du Québec et, enfin, les droits exigés des automobilistes (permis et immatriculation).

En plus, si le gouvernement cesse de financer le fonctionnement du transport en commun, tel qu'annoncé dans le dernier budget, et qu'il force les municipalités à trouver ailleurs l'argent nécessaire, la note totale atteindra près de 2 milliards \$ en 1991-92 et 4,6 milliards \$ sur trois ans, soutient le chef péquiste.

M. Parizeau accuse de plus le gouvernement de faire preuve de faiblesse dans les situations de crise tandis que le vice-président péquiste Bernard Landry dénonce l'absence de plan d'action économique au moment où le nombre de faillites au Québec dépasse de façon de plus en plus importante celui qu'on retrouve en Ontario.

Enfin, le leader parlementaire péquiste Guy Chevrette s'indigne de voir diminuer la qualité des services sociaux et de santé. Les corridors des salles d'urgence sont encore pleins de civières mais les hôpitaux ne le disent plus « parce on a peur des escouades tactiques et stratégiques, les deux escouades de M. Côté ».



Le chef de l'opposition Jacques Parizeau et le vice-président du Parti québécois Bernard Landry ont dressé un bilan fort négatif des performances économiques du gouvernement Bourassa hier, un an après sa réélection.

Un fonctionnaire reconnu coupable d'avoir fumé dans son bureau

Un fonctionnaire à l'emploi du Centre des services sociaux du Bas-du-Fleuve, à Rimouski, a été reconnu coupable mercredi au palais de justice de Rimouski, par le juge Jean-Marc Roy, de la cour du Québec, chambre criminelle et pénale, d'avoir fumé dans son bureau.

par ERNIE WELLS
LE SOLEIL

Le tribunal a condamné M. Vignola, qui est administrateur adjoint au Centre de services sociaux, à payer une amende de 20 \$, plus les frais, pour avoir enfreint les dispositions de l'article 9 de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics.

Le jugement de la cour dans cette affaire survient plus d'un an après l'inculpation de M. Vignola, le 7 juin 1989.

Surpris à griller une cigarette dans son bureau ce jour-là, M. Vignola a fait reposer son argumentation sur le fait qu'il fumait dans son propre bureau, qui constituait à ses yeux une des trois exceptions prévues à l'article 9.

Mais le juge Roy ne devait pas l'entendre de la même façon. Dans son jugement, le tribunal dit que le mot « réserve » comporte l'exclusion de d'autres personnes que le personnel. « Dans notre cas le public n'est pas exclu du local

de M. Vignola. Il a lui-même admis que 2 % des personnes qui s'y rendaient étaient des soumissionnaires. D'autres personnes peuvent aussi s'y présenter, rien ne l'interdit », précise le juge Roy.

Cette cause et son jugement font maintenant jurisprudence. Quant à Lucien Vignola, il affirme que s'il n'a pas perdu son envie de fumer pour autant, il n'interjettera pas appel de la décision de la cour. Sa bataille pour avoir le droit de fumer dans son bureau lui aura coûté 1000 \$. « C'est assez, si j'étais supporté par un syndicat j'irais plus loin ».

Le fonctionnaire devra maintenant se contenter de fumer sa cigarette dans le fumoir de l'établissement.

" (...) c'est la troisième édition de ce défilé et je dois dire que j'ai rarement vu, dans ce pays, autant de professionnalisme et je crois que, finalement, c'est un grand défilé qui est issu de Québec, mais qui devrait prendre la route du Canada. "
 Jean-Claude Poitras,
 CBV Québec-Express

Collections Couturiers Québécois '90

Pour l'essor d'une industrie d'avenir! présentées par

Partenaire de la

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie

Les caisses populaires Desjardins

les 25 et 26 septembre à 20 h
au centre récréatif des Galeries de la Capitale

EN VEDETTE:

• Dénommé Vincent	• Jean-François Morissette
• Michel Desjardins	• Lace Design
• Marie Dooley	• Elizabeth Paquet
• Micheline Forest	• Perlimpinpin
• La Grande Zoa	• Poil de Carotte
• Jean Airoldi	• Jean-Claude Poitras
• Angela Bucaro	• Maryse Roye
• Ariane Carle	• Marie Saint-Pierre
• Simon Chang	

20 000 \$

EN PRIX DE PRÉSENCE À GAGNER

- Deux garde-robes comprenant 20 ensembles offerts par les couturiers
- Deux montres Jean-Claude Poitras offertes par L & L Distribution
- Deux harmonies de maquillage Lise Watier

MARDI SOIR
PRINTEMPS FOURRURES
offrira une pelisse DE JEAN-CLAUDE POITRAS
Une valeur de 1 500 \$

MERCREDI SOIR
J.B. LALIBERTÉ
offrira une fourrure DE SIMON CHANG
Une valeur de 3 000 \$

Avec la participation de
LES MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES QUÉBÉCOIS
Chaussures Faber Inc.
Chaussures Henri Pierre
Chaussures Régence
Grenico Inc.
Souliers La Vallée Inc.

LE MAQUILLAGE
sous la direction de
LISE WATIER

LES COIFFEURS QUÉBÉCOIS:
Coiffure Marc Houde
Martin Beaupré Coiffure
Nicole Bisson Coiffure
Salon Daniel Emond
Salon Marcel Pelchat

CELESTINE BONNE ENTOURÉ
Les Entreprises Serge Bruyère

Billetech

PRIX 15 \$

Marc-Yvan Côté dénonce les effets de la loi 160

La loi 160 a des effets négatifs qui vont nettement au-delà de ce qu'on voulait atteindre, soit la garantie du maintien des services essentiels, selon le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté.

par MARIE CAOQUETTE
LE SOLEIL

Le ministre affichait clairement ses couleurs, mercredi, au cours d'une conférence de presse, alors qu'il vient tout juste de mettre en branle une enquête qui vise à faire le bilan de l'application de cette loi utilisée l'an dernier pour faire échec à des grèves illégales dans

le secteur hospitalier. C'est un ancien président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, qui a été chargé par M. Côté de mener cette étude.

Le ministre expliquait que cette loi ne doit pas provoquer des pertes de travail comme cela semble avoir été le cas pour des employés dont l'ancienneté aurait regagné de façon significative à la suite de plusieurs jours de grève illégale.

SEARS

PRÉPAREZ-VOUS POUR L'HIVER!

- Techniciens experts!
- Outillage ultra-moderne

- Procédés approuvés par le manufacturier!

Au centre de service Sears

Mise au point de votre chasse-neige

29⁹⁹

Ord. 58,805

Pièces en sus. Offre se termine le 29 septembre 1990.

Si vous êtes détenteur d'un contrat de service Sears, la mise au point est sans frais. Appelez des maintenant et évitez la cohue!

Service spécial en 7 points:

1. Changement de la bougie.
2. Calibrage de l'écartement des pointes et du synchronisateur.
3. Vérification des courroies.
4. Nettoyage du carburateur.

5. Changement d'huile et lubrification
6. Vérification et réglage de commande d'embrayage.
7. Réglage du mécanisme d'embrayage.

Pour tous renseignements, composez: Québec 687-2730 Poste 2192

Un contrat d'entretien Sears vous libère de tous soucis!

Goûtez enfin la tranquillité d'esprit grâce à la garantie Sears qui vous épargne les frais de pièces et de main-d'œuvre! En outre, un spécialiste vérifie entièrement les appareils protégés par notre contrat d'entretien. La responsabilité qui nous incombe de vous satisfaire vaut bien quelques sous par jour?

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

LA CRISE DES BARRICADES

Le 11 juillet à Oka La SQ ne nie plus avoir tiré des coups de feu

MONTREAL (d'après PC) — Confrontée à des témoignages qui contredisent ses déclarations antérieures, la Sûreté du Québec ne nie plus que ses agents ont tiré des coups de feu le 11 juillet à Oka, lors de l'affrontement armé avec les Mohawks.

Jusqu'ici les porte-parole policiers soutenaient qu'aucun coup de feu n'avait été tiré du côté policier le jour où le caporal Marcel Lemay a été abattu par balles.

Hier, au bureau des relations publiques, l'agent Denis Hachez se bornait à dire que « le ministre Ciaccia peut bien déclarer ce qu'il veut et les autres aussi, la Sûreté du Québec n'entend pas répliquer à ça ».

Dans une lettre adressée au Parlement européen et rendue publique mercredi, le ministre délégué aux Affaires autochtones, John Ciaccia, écrit que la SQ a échangé des coups de feu avec les Warriors, le 11 juillet.

« C'est lors de l'intervention des forces policières du Québec pour faire respecter cette injonction que des coups de feu ont été échangés et qu'un caporal de la SQ a été tué », écrit le ministre au huitième paragraphe.

Les armes

Jusqu'ici la recherche d'armes n'a pas été menée de la même façon à Oka et à Kahnawake.

À Kahnawake, il y a eu peu d'arrestations, mais cinq perquisitions. Quatre d'entre elles ont permis aux policiers de mettre la main sur une bonne quantité d'armes, surtout celle de mardi où 37 armes ont été saisies.

Du côté d'Oka, l'armée a terminé, mercredi, de ratisser tout le terrain occupé par les Warriors, avant que ceux-ci ne soient forcés de se réfugier

dans le centre de désintoxication, le 1er septembre.

« On a ratisé pied par pied, mètre par mètre. On n'a trouvé aucune cache d'armes », a indiqué un porte-parole militaire, le capitaine Marc Rouleau.

Il reste à vérifier à l'intérieur du périmètre où sont confinés les Warriors et aux alentours, a-t-il ajouté.

Hier à Oka, le porte-parole militaire, John Paul MacDonald déclarait que les fouilles allaient continuer autant à Oka qu'à Kahnawake.

Négociations

Les dirigeants de l'armée canadienne et les quelque 25 Warriors armés qui se trouvent au centre de désintoxication ne négocient plus pour mettre un terme à l'impasse.

En matinée hier, dans une lettre adressée au peuple du Canada, les Mohawks affirment : « Nous ne parlerons plus aux militaires. Ils agissent comme dans un régime totalitaire où les soldats commandent au peuple au lieu de l'inverse. »

Lapidation

La Sûreté du Québec a jusqu'ici appréhendé neuf personnes, dont un mineur, en rapport avec les 27 plaintes reliées aux roches lancées sur des véhicules, le 28 août, alors que des Mohawks tentaient de sortir de Kahnawake en empruntant le pont Mercier.

Ces personnes seront accusées de méfaits.

La SQ poursuit son enquête sur une dizaine d'autres personnes, indique la SQ dans un communiqué.

Coincés entre les militaires et les Mohawks de Kahnawake Les Peace Keepers marchent sur des oeufs

CHATEAUGUAY — Pris entre les militaires, avec qui ils devraient coopérer, et les Mohawks, avec qui ils partagent une identité et un territoire, les Peace Keepers de Kahnawake ne savent trop où donner de la tête. Et plus le risque de confrontation est grand, plus les oeufs sur lesquels ils marchent sont fragiles.

par JULIE BROUARD
LE SOLEIL

L'assistant-chef des Peace Keepers, Joseph Montour, aborde ce sujet sensible avec beaucoup de finesse. Les 15 Peace Keepers de Kahnawake, affirme-t-il, « font tout en leur possible pour faire respecter la loi, et ce, même si la plupart du temps ils se font traiter de traîtres ».

De ces 15 policiers, 11 seulement étaient présents lors des événements de mardi. Onze Peace Keepers pour contrôler une foule de quelques centaines de personnes.

« Je sais ce que les gens pensent. Ils pensent que nous n'aurions rien fait pour aider les militaires qui se faisaient taper dessus. Mais nous avons rempli notre mandat. Nous étions là pour contrôler une foule qui, au début, manifestait pacifiquement. Quand les choses se sont mises à mal tourner, nous avons continué de contrôler les gens. Nous avons fait tout ce que nous pouvions faire. Mais à 11, nous pouvions difficilement arrêter tout. »

« La situation n'est pas plus facile pour nous. Je dirais même qu'elle est plus difficile. Nos gars aussi ont reçu des roches mardi. Sans compter qu'ils subissent sans cesse les abus verbaux de tous. Nous sommes pris entre deux feux. Mais au bout de la ligne, il faut se dire que nous sommes des policiers et que nous avons un travail à faire. »

« Ce qui se déroule en ce moment est une opération militaire. C'est aux militaires que revient la tâche d'arrêter les gens ayant participé à cette manifestation de violence. Nous pourrions certainement en identifier, mais ce n'est pas la notre mandat. Ni l'armée ni la SQ n'ont demandé notre aide. » Et s'ils la demandent, les Peace

Keepers leur donneront-ils ? « Bonne question, répond Joseph Montour avec un large sourire. Mais vous devez comprendre que répondre à cette question en ce moment me mettrait dans l'eau bouillante pour rien. Si je dis oui, un côté me sautera dessus, si je dis non, l'autre côté s'en chargera. »

Dans la grande région de Châteauguay L'immobilier ne fonctionne plus

CHATEAUGUAY — La région de Châteauguay, qui a toujours été privilégiée pour le développement immobilier, a aujourd'hui de la misère à vendre un seul pied carré de terrain.

par JULIE BROUARD
LE SOLEIL

Réunis mercredi soir à Montréal, une cinquantaine d'entrepreneurs des régions de Châteauguay et d'Oka sont venus rendre compte à l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ) de leur manque à gagner depuis le début de la crise. Et, selon les commentaires reçus, il semble que la région de Châteauguay soit la grande perdante.

« Plus de 80 % des visiteurs qui vont à Châteauguay pour acheter viennent des villes directement de l'autre côté du pont, affirme François Bernier, de l'APCHQ. Donc, quand le pont a été bloqué, les acheteurs potentiels ont cessé de venir. Et même si le pont est maintenant rouvert, les gens hésitent à venir faire un tour. »

Châteauguay a toujours été, selon le vice-président exécutif de l'APCHQ, M. Omer Rousseau, une région courue pour ses nouveaux développements. Avant la crise, le chiffre d'affaires était aussi élevé

Des fouilles inutiles?

Pour ce qui est des fouilles effectuées par l'armée et la Sûreté du Québec, on hésite à se prononcer.

« Tout ce que je peux vous dire à ce sujet, c'est que la SQ a reçu des mandats de perquisition de la cour, et que jusqu'à mardi, ils n'avaient encore rien trouvé. On peut donc questionner la pertinence de ces mandats et des informations qui ont mené à ces fouilles. »

Les Peace Keepers, qui ont

déjà saisi des armes à l'intérieur de la réserve, estiment avoir collaboré avec les autorités militaires. Des poursuites ont été effectuées à la suite de ces saisies, ce qui, selon eux, prouve leur bonne volonté.

« À notre connaissance, il n'y a pas d'armes prohibées sur la réserve. Si les politiciens de la réserve nous disent de faire des fouilles avec l'armée et la SQ, nous le ferons. Mais pour le moment, personne ne veut de ces fouilles »

minée au maire de Delson et préfet de la MRC Roussillon, M. Georges Gagné.

Les entrepreneurs espèrent pouvoir bénéficier d'une partie des 12 millions \$ restant dans le fonds du programme Corvée habitation pour relancer leur région.

« Ce fonds a été créé dans le but de renverser une situation, explique M. Bernier. Et nous avons là une belle situation à renverser. »

Un tel projet de relance implique un effort de la part de tous : le gouvernement, les municipalités, les institutions financières, etc., dit-il.

« Il faudra voir plus loin que le bout de notre nez. Un des principaux problèmes auxquels il faudra s'attaquer : les voies de transport. La région de Châteauguay n'est accessible que par une voie directe. Il faudra repenser toute cette question pour que des situations du genre ne se reproduisent plus jamais. »

RÉSULTATS		Loto-Québec	
Tirage du 90-09-19			
6/6	2	6 000 000,00 \$	
5/6+	18	83 100,30 \$	
5/6	740	1 545,70 \$	
4/6	37 807	58,20 \$	
3/6	678 156	10,00 \$	
7 8 10 20 31 49		VENTES TOTALES: 34 623 145,00 \$	
No complémentaire: 27		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 15 000 000,00 \$	
PROCHAIN TIRAGE: 90-09-22			
Tirage du 90-09-19			
479992	100 000,00 \$		
79992	1 000,00 \$		
9992	250,00 \$		
992	50,00 \$		
92	10,00 \$		
2	2,00 \$		

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Chez
teffière

Tout pour la décoration sous un même toit!

L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION

SUPER VENTE DE COUVRE-PLANCHERS

• Plus de 50 000 v ca de tapis et prélaris • Plus de 20 000 pi ca de tuiles
• Plus de 25 000 pi ca de céramique

TAPIS RÉSISTACHE DE DUPONT Quelle offre! Tapis 100% nylon Antron de Coronet. Une palette de coloris exceptionnelle. Un tapis haut de gamme. Au bas prix Ti-Frère Valeur sugg. 29,99 v ca Prix Ti-Frère 18,99 v ca	PRÉLARIS SANS CIRAGE Le plus grand choix à Québec. Plus de 20 000 v ca en stock. Armstrong, Domco, Mannington, Tarkett, Gerflor. Valeur jusqu'à 29,99 v ca À partir de 4,99 v ca
TAPIS COMMERCIAL 100% nylon, envers de mousse, facile à installer. Prix Ti-Frère 5,99 v ca	LIQUIDATION DU MANUFACTURIER Tapis 100% nylon, envers de mousse, facile à installer. Choix de plusieurs couleurs encore disponibles. Valeur sugg. 15,99 v ca Prix Ti-Frère 9,99 v ca
TUILES Un choix inouï de tuiles commerciales et résidentielles, préencollées, faciles à poser. À partir de 49¢ pi ca	VELOUTÉ de HARDING 100% nylon, traité scotchgard contre les taches. Une sélection de couleurs mode. Prix Ti-Frère 13,99
CÉRAMIQUE MUR Excellent choix en magasin À partir de 99¢ pi ca	BALANCES DE ROULEAUX Coupons de tapis et prélaris. Balance de contrats, grandeurs jusqu'à 12' x 16'. Prix de débarras Liquidés jusqu'à 60%
PLANCHER Grand choix de formats et de teintes À partir de 1,39 pi ca	CARPETTES Le plus grand choix à Québec. Un lot varié de carpettes importées. Grandeurs: 4 x 6, 5 x 7, 6 x 9 À partir de 39,99 ch.

Personne ne vend moins cher... c'est garanti!

215, boulevard Hamel 681-6023 (face à l'hôpital Christ-Roy)

SERVICE À DOMICILE GRATUIT!

MEILLEURS PRIX GARANTIS

ESPRIT

VENTE PRÉ-AUTOMNE

30%

sur toute la marchandise automnale
Cette vente est pour un temps limité.

70%

de rabais sur toute la marchandise d'été
Toute vente finale.

GILET "OUATÉ"

de couleur charcoal, impression Esprit noir
Valeur de 58 \$ pour **24,99 \$**
Jusqu'à épuisement des stocks.

boutique **LE TEMPS inc.**
Pour toute la famille

Carrefour Charlesbourg 623-4642
Place Fleur de Lys 524-8855
Galeries de la Capitale 623-1923
Place de la Cité 652-7088

ÉDITORIAL

Hibernia, un miroir aux alouettes

Triomphe pour Terre-Neuve, pour le Canada et pour le fédéralisme : justice a finalement été rendue, pavait un chroniqueur torontois à l'occasion de la signature de l'accord entre le fédéral et la province la plus pauvre du pays permettant le développement des ressources pétrolières offshore.

« Pierre angulaire de la réconciliation nationale », lançait M. Mulroney. « La société juste est arrivée », surenchérisait sans gêne le ministre John Crosbie, parrain national de la vie politique terre-neuvienne.

Ce déluge d'auto-félicitations se déroulait non pas la semaine dernière, lors de l'annonce du feu vert pour le projet Hibernia, mais en février 1985. Ottawa et St. John's venaient de signer une entente-cadre assurant présumément la prospérité économique de l'île sur la base de l'exploitation du pétrole qui gît sous les bancs poissonneux de l'Atlantique.

Si les chômeurs inondent déjà les bureaux des entreprises de leurs curriculum vitae, le premier ministre Clyde Wells s'évertue à rafraîchir les esprits trop vifs. Car le projet Hibernia coûtera fort cher, créera au total peu d'emplois, et rapportera à la condition que tout aille mal pendant plusieurs années dans le golfe Persique.

L'ampleur des chiffres peut illusionner. Un projet initial de 5,2 milliards \$ impressionne la galerie. Les bureaux d'ingénierie québécois profiteront de la manne, grâce aux manoeuvres des députés conservateurs qui ont indiqué clairement la valeur de leur silence et l'oubli de leur rancœur contre Clyde Wells.

Le chantier MIL participera à la chasse aux contrats, même si l'entente lui impose un nouveau concurrent terre-neuvien dans un marché déjà saturé. Les contraintes politiques et économiques interdisent de rêver trop grand pour Lévis-Lauzon.

Mais qui paie ? Les contribuables canadiens signeront un peu plus de la moitié de l'ardoise, soit 2,7 milliards \$ en investissements et en prêts garantis. Ottawa a hésité à foncer plus avant dans cette aventure par suite, notamment, de la lente baisse des prix du pétrole ces dernières années et des difficultés techniques inhérentes à la réalisation du projet en eaux fort troubles.

Selon certaines estimations, le pétrole d'Hibernia coûtera au-delà de 30 \$ le baril, se classant ainsi parmi les plus chers au monde. La crise actuelle durera-t-elle un quart de siècle, ou le gouvernement devra-t-il offrir des rallonges financières à chaque baisse de prix ?

Le NPD affirme que les 1100 emplois permanents directs engendrés par Hibernia, pendant les 18 années durant lesquelles il y aura du pétrole, coûteront chacun \$900 000. C'est là une jolie somme pour occuper autant de travailleurs que deux usines de transformation du poisson de taille moyenne... quand il y a du poisson.

En outre, véritable pillage de nos ressources naturelles, tout ce pétrole sera raffiné sur la côte orientale des États-Unis. Les profits considérables de la transformation échapperont ainsi au Canada.

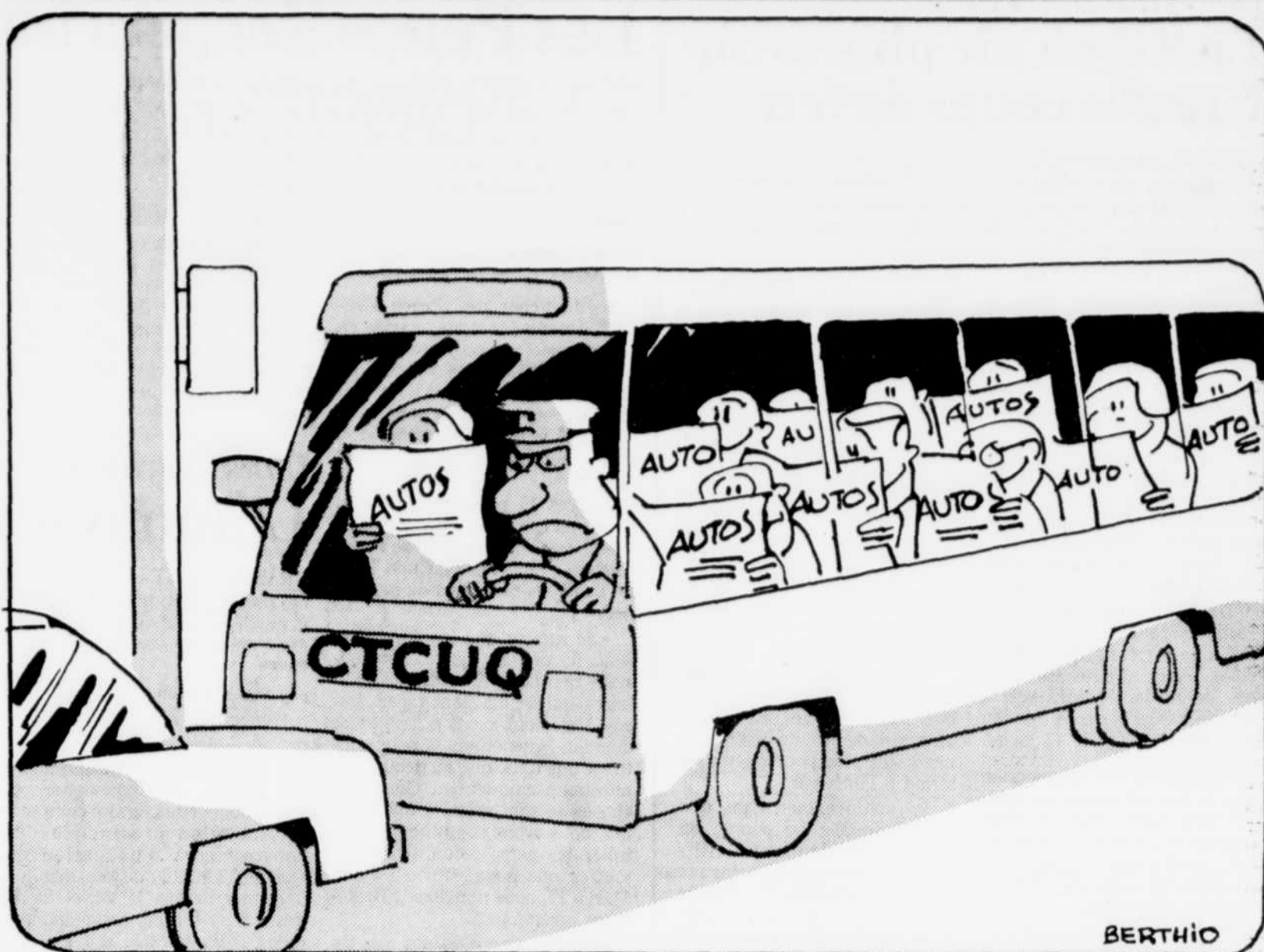
Du côté de Terre-Neuve, une étude économique de l'université Memorial montre que le trésor provincial ne retirera que 4 millions \$ par année de revenus nets, au grand dam de M. Wells.

L'entente de principe signée par son prédécesseur Brian Peckford, en 1988, permet en effet à Ottawa de réduire les versements de péreuation de la presque totalité des redevances pétrolières. Elle oblige également la province à accorder d'énormes concessions fiscales aux promoteurs, concessions jugées essentielles par ces derniers.

Le gouvernement local, déjà étranglé, ne jouira d'aucun répit prévisible. Il est bien loin, l'esprit de l'accord de 1985, présenté alors comme une chance unique de sortir Terre-Neuve de son sous-développement. Ottawa, comme un pays colonisé, vient de confier sa politique de développement économique régional à un consortium dirigé par Mobil Oil.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERS

BERTHIO

Point de vue

La lutte à la tordeuse: sauver les arbres

par André Duchesne

La recrudescence de l'épidémie de tordeuses des bourgeons de l'épinette (TBE), en Gaspésie, a déjà tué des milliers d'hectares de forêt. Des milliers d'autres sont en grand danger de subir le même sort. Le 6 septembre dernier, l'Association des industries forestières du Québec lançait un cri d'alarme et réclamait une meilleure protection des forêts contre ce fléau.

L'industrie forestière du Québec ne revendique pas le retour systématique à l'épandage des insecticides chimiques pour lutter contre la tordeuse. Au contraire, l'industrie encourage l'utilisation de produits biologiques pour contrôler les infestations. L'industrie souhaite cependant que le Québec ne perde jamais de vue l'objectif premier d'un programme de lutte contre un ravageur forestier, soit celui d'assurer la survie des arbres.

Depuis 1984, le seul insecticide autorisé par le gouvernement du Québec pour la protection des forêts contre la tordeuse est le *Bacillus thuringiensis*, var. *Kurstaki*, un produit biologique mieux connu sous le nom de Bt. Bien que sa capacité à tuer l'insecte ne fasse aucun doute, le Bt présente l'inconvénient d'agir par ingestion.

Pour l'absorber et être éliminé, l'insecte doit manger des aiguilles sur lesquelles se sont déposées des gouttelettes d'insecticide. Lorsqu'on cherche à assurer la survie des arbres, comme c'était le cas cette année en Gaspésie, ce mode d'action par in-

gestion confère au Bt deux désavantages majeurs.

En effet, le Bt n'empêche pas la tordeuse de manger les aiguilles. Dans le cas d'une infestation en émergence, ceci est un moindre mal puisqu'un sapin ou une épinette a la capacité de survivre, même après avoir été défolié par l'insecte trois années de suite. Cependant, dès la quatrième année consécutive de défoliation, le taux de mortalité monte en flèche.

En 1990, plusieurs secteurs de la Gaspésie avaient atteint ce seuil imminent de mortalité. L'application de Bt n'aura malheureusement pas permis de sauver des millions d'arbres qui ont été incapables de tolérer une nouvelle défoliation.

Le second désavantage du Bt est attribuable à la difficulté d'en faire l'application au bon moment. Les conditions météorologiques qui prévalent lors de la courte période de l'été où les larves se nourrissent sont déterminantes. Dans le cas de la Gaspésie en 1990, les conditions n'ont été propices qu'à 18 occasions sur un total possible de 47 périodes de pulvérisation.

Pourtant la synchronisation du traitement et de la période d'activité des larves est cruciale. L'élément actif du Bt n'étant viable que deux à quatre jours, l'insecte doit absolument l'ingérer au cours de cette période. Cette contrainte de temps rend le succès du traitement extrêmement difficile à contrôler.

L'industrie forestière est d'avis qu'en situation critique, lorsque la survie des arbres est compro-

mise, le Québec se doit d'utiliser le meilleur outil de lutte disponible.

Pour le moment, le seul outil connu qui permette d'empêcher la défoliation des arbres est le fénitrothion. Cet insecticide chimique est dûment homologué par le gouvernement fédéral et est couramment utilisé pour freiner les épidémies de tordeuses dans d'autres provinces canadiennes.

Le Nouveau-Brunswick y a de nouveau recouru après que quelques années d'utilisation exclusive de Bt se furent avérées insatisfaisantes pour la protection des forêts. Le fénitrothion sert également pour la protection de récoltes de légumes et de céréales un peu partout dans le monde.

L'industrie forestière estime que le Québec doit améliorer son programme de protection des forêts contre la tordeuse sur deux fronts. Dans un premier temps, plusieurs améliorations devront être apportées lors de l'application de Bt.

Les succès relatifs remportés par le gouvernement fédéral sur des forêts privées semblent indiquer que l'utilisation de petits appareils est préférable aux gros avions qui utilisent actuellement le Québec pour la pulvérisation.

Il semble qu'on puisse mieux synchroniser le traitement et la période d'activité des larves sur une plus grande superficie.

Dans un deuxième temps, il est essentiel d'assurer la survie des arbres attaqués par la tordeuse. Il ne faut pas oublier que la forêt est non seulement une ressource vitale pour l'économie du Québec mais également l'habitat d'une faune diversifiée qui ne saurait s'é-

panour dans une forêt morte.

Comme elle le fait pour les feux, l'industrie des produits forestiers contribue pour la moitié des frais associés à la lutte aux insectes sur les territoires publics qui lui sont confiés par contrat.

En 1990, le programme québécois de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette a coûté 21 millions de dollars.

Soyons clairs : il est faux d'affirmer que l'industrie forestière souhaite le retour aux insecticides chimiques parce que ceux-ci coûtent moins cher. Lorsque des milliers d'hectares de forêts meurent, ces coûts d'épandage d'insecticides, qu'ils soient chimiques ou biologiques, ne représentent qu'une mince fraction des pertes encourues par l'industrie et par l'ensemble de la société.

Comme pour la santé humaine il est parfois nécessaire de recourir à des médicaments puissants pour éviter la mort du patient, la santé de nos forêts peut, à l'occasion, nécessiter un traitement de dernière instance.

À défaut de connaître un autre outil capable d'empêcher la défoliation opérée par la tordeuse, le fénitrothion doit être utilisé pour sauver les arbres. Le défi posé tant aux biologistes qu'aux forestiers est de continuer à développer et à améliorer les outils et les méthodes de lutte contre les ravageurs forestiers.

M. André Duchesne est ingénieur forestier et président-directeur général de l'Association des industries forestières du Québec.

Votre Opinion

Un coût à payer

Lors d'une rencontre avec une équipe scientifique et culturelle américaine autour du sujet « la protection des forêts tropicales », le président Arias du Costa Rica s'exprimait en ces termes : « Le Costa Rica est un État de bien-être social (a welfare state) au lieu d'être un état forteresse. C'est cher, mais moins cher que d'entretenir une armée ! »

Juan Carlos Crespo, un important homme d'affaires costaricain va plus loin. Tout programme de conservation de la qualité du milieu demande au moins 50 ans. Il faut nourrir et loger adéquatement le peuple, assainir l'agriculture et ensuite (il souligne) penser à préserver la nature.

Le Québec pourchasse les assistés sociaux, utilise l'armée contre ses citoyens et laisse aller les pollueurs depuis des générations. Il faut craindre pour notre avenir et nos prétentions nationalistes.

François Tanguay
Québec

Sur le sacerdoce

La relève du clergé se fait rare, en ces temps modernes. Et quand certains se risquent dans

le sacerdoce, c'est sans trop de convictions, sans esprit de sacrifice et sans préparation. Les nouveaux séminaristes sont de vulgaires pantins qui croient attirer les âmes par leur culte de l'homme. Les entrepreneurs en démolition du sacerdoce catholique et des séminaires peuvent-ils nous parler de la crise des vocations sacerdotales ?

Dans leur glissade mondaine, les prêtres ont, par leur mauvais exemple, réduit le monde à penser que le sacerdoce est un métier comme tant d'autres, sans plus. Sous le prétexte apostolique d'aller au peuple, de gagner les jeunes, ils passent aux idées larges. Ils se permettent de tout savoir, de tout voir, de tout lire et de tout entendre. Ils fréquentent même les lieux de plaisirs mondains.

En adeptes de ce « sacerdoce nouvelle vague », ils s'immergent dans le monde pour mieux y vivre, à leurs propres conditions, un idéal de fraternité humaine. Ils ne se considèrent plus que comme les prêtres universels d'une religion sécularisée et assument un mode de vie qui les différencie à peine du commun des mortels.

Toutes ces personnes consacrées ne reconnaissent plus la valeur éternelle du vœu de célibat, lien ontologique entre les deux états. Cette vieille coutume a pour but de transformer l'énergie sexuelle en énergie spirituelle. Elle possède de profondes racines.

Le célibat n'est pas contre nature. L'homme crée à l'image et à la ressemblance de Dieu n'est pas composé uniquement de chair et l'instinct sexuel n'est pas tout en lui. Il est aussi et avant tout intelligence, volonté, liberté : ces facultés le rendent supérieur et lui donnent le pouvoir de maîtriser ses tendances physiques, psychologiques et affectives.

Autoriser les prêtres à se marier, c'est leur couper le chemin de la sainteté, en faire des hommes comme les autres. Des fonctionnaires religieux, quoi ! (...)

(P.S. Selon le dernier sondage Gallup, 85 % des Canadiens sont en faveur du mariage des prêtres.)

Claire Lesieur
St-René de Beauce

Où allons-nous ?

Je m'aperçois que le gouver-

nement tant fédéral que provincial ne sont pas aptes à prendre de bonnes décisions énergiques dans un court laps de temps.

Ils sont tellement habitués de discuter (placoter) diplomatiquement que cette routine de parlementaire s'est ancrée en eux et sans qu'ils s'en rendent compte, ils se font embarquer dans des situations cocasses et invraisemblables dans lesquelles ils sont tellement empêtrés et habitués de ne rien « décider » que voilà les résultats que nous récoltons de ce qu'ils ont semé.

Quand seront-ils capables de prendre des décisions rapidement et avec discernement pour que nous (le peuple) soyons en toute confiance derrière eux pour approuver leurs gestes ? Faut-il en arriver à une guerre civile comme elle se prépare ? Que faut-il faire pour qu'ils nous prouvent que nous les avons nommés « représentants du peuple ». Voilà autant de questions et d'autres que je n'écris pas, que je me pose dans le but de savoir « Ou s'en va-t-on ? »

Yves Paul Caron
St-René de Beauce

Qui, les sauvages ?

Je me rapporte à un bulletin

de nouvelles. Une dame de Châteauguay traitait les Indiens des sauvages. Eh bien ! après les tristes événements, policiers blessés, saccage de magasins, camion Steinberg dévalise, pavage détruit et j'en passe !

Je suis persuadé que ces événements ne sont même plus en rapport avec vos doléances.

Il s'agit de cerveaux brûlés ou le courant ne passait déjà pas très fort entre les deux oreilles, mais le tout à surchauffé trop rapidement pour eux.

Vous êtes des gens responsables ? Que font vos jeunes de 10 à 20 ans dans les rues à 22h30 ?

Ils ont tout simplement montré leur savoir-vivre !

Regardez-vous agir ! Confrontations entre Blancs, saccages inutiles, blessures, déchirements.

Je me pose la question sérieusement : de quel côté de la barricade y a-t-il plus de violence et que je me sentirais en sécurité ?

Alain Tardif
Québec

Il y a la Capitale

(Lettre à MM. Bourassa et Parizeau)

La Commission parlementaire élargie pour réfléchir sur le statut

politique du Québec nous paraît particulièrement importante comme tribune de l'expression des convergences vers lesquelles l'Histoire nous a conduits.

Cet exercice démocratique réalise sur la place publique et selon la dynamique des acteurs sociaux, culturels, économiques, s'annonce prometteur. Il nous apparaît important qu'une pareille tribune regroupe des énergies qui se verraient ainsi conjuguées dans le sens d'un Québec plus fort et plus sûr de lui.

Nous voudrions par la même occasion, attirer votre attention sur le fait que Québec, comme capitale du Québec, soit représentée par une ou des personnes susceptibles de sensibiliser les participants et participantes de la Commission au rôle et à la position de la ville comme capitale nationale.

Nous espérons que nous verrons bientôt se concrétiser la volonté commune des Québécoises et Québécois de réfléchir solidairement et publiquement sur l'avenir du Québec.

André Gaulin
Rosaire Bertrand
Québec

Le Bloc québécois met le Canada anglais au pied du mur

L'arrivée du Bloc québécois à la Chambre des communes met à l'épreuve la volonté du Canada anglais de discuter de souveraineté avec les Québécois, estime Lucien Bouchard.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

« On est venu affirmer ici la possibilité démocratique d'exercer pour le Québec le droit de se déterminer lui-même. C'est un test pour la démocratie canadienne, a lancé le chef du Bloc québécois.

« Nous comprenons les réticences mais le test principal pour le Canada, maintenant et au cours des prochaines années, cela va être la décision qui est en train de se prendre au Québec de constituer un pays souverain. »

M. Bouchard et le leader parlementaire du Bloc, Jean Lapierre, ont rencontré hier le président des Communes, John Fraser, et le leader du gouvernement, Harvie André. « Rencontre cordiale », estiment les représentants du Bloc qui sont sortis de là avec la conviction que ce n'est pas le gouvernement conservateur qui va bloquer systématiquement la reconnaissance d'un parti souverainiste dans l'enceinte même du Parlement fédéral.

« C'est un test pour la démocratie parlementaire et pour la liberté de parole que de laisser s'exprimer le Québec debout », a renchéri Jean Lapierre. Et si, comme ils l'ont laissé entendre, certains libéraux ontariens veulent bâillonner les neuf députés du Bloc, « beaucoup de choses se décident aux Communes par consensus ou à l'unanimité », a expliqué Jean Lapierre, qui a ajouté : « Je n'ai pas besoin de m'acheter une plume pour faire la démonstration de l'efficacité d'Elijah Harper. »

Les revendications du Bloc

Officiellement, les députés du Bloc ont demandé hier de jouer des mêmes droits qu'un parti officiellement reconnu, même s'ils n'occupent pas le minimum requis de 12 sièges aux Communes.

Certaines décisions pourront être prises, dès ce matin, par le président des Communes lui-même tandis que d'autres nécessiteront la coopération des trois grands partis.

La délégation du Bloc québécois a cité une longue liste de précédents dont certains rappellent d'ailleurs la situation actuelle. Ainsi en 1963, lorsque 11 créditistes québécois, sous la direction de Réal Caouette, ont quitté le parti national du major Thomson, un comité des Communes leur a immédiatement reconnu tous les privilèges d'un parti officiellement reconnu. Ironie du sort : l'un des membres du comité, qui a endossé la décision, était nul autre que Jean Chrétien, alors tout jeune député de Saint-Maurice-Lafleche.

Les « moutons » québécois

Evoquant les réticences que provoque l'arrivée du Bloc, malgré les précédents créés pour le Ralliement des créditistes, Lucien Bouchard a expliqué : « C'est parce qu'on est plus dangereux que les créditistes ; nous ne sommes pas venus manger dans la main des politiciens fédéraux, comme l'ont fait beaucoup de parlementaires québécois. »

Mais l'ancien ministre conservateur s'est bien gardé de laisser croire que ses propos visaient ses anciens collègues, tels Robert de Cotret, Gilles Loiselle ou Benoit Bouchard, dont les responsabilités

au sein du cabinet fédéral ont été accrues hier. « Je pense que ces gens-là peuvent jouer le rôle qui peut être joué dans le cadre du système fédéral, des contraintes gouvernementales et de la dynamique des partis fédéralistes », a commenté le chef du Bloc.

Les souverainistes ont fait leur

choix, réaffirme Bouchard en s'estimant appuyé par une proportion significative des Québécois. Prenant bien soin de n'exclure personne, il a rappelé qu'il n'y a qu'une sorte de Québécois, qui devront être traités comme tels. « Il n'y a pas deux sortes de Québécois, mais deux conceptions différentes. L'une qui veut que le régime fédéral soit fini, que la prise en charge du beau risque pouvait avoir un sens quand on l'a entreprise, mais quand on est arrivé au

recif qui l'a brisée, il fallait tirer les conclusions. »

Au Canada anglais, on reproche volontiers à ces députés « séparatistes » de revendiquer des droits dans un Parlement fédéral dont ils contestent la légitimité. « Si vous êtes prêts à exonérer d'impôts tous les souverainistes québécois, je suis prêt à siéger pour rien à Ottawa! », a lancé Jean Lapierre.

Reconnus ou non comme groupe parlementaire, les « Bequis-

tes » se sont partagés les responsabilités de critiques. Outre le chef, Lucien Bouchard, qui se réserve les Affaires extérieures, le leader parlementaire, Jean Lapierre, s'occupera des affaires judiciaires. Le nouveau président du caucus, Nic Leblanc (Longueuil), se concentre sur les ministères à vocation économique, tandis que Gilles Duceppe (Laurier-Sainte-Marie), élu cet été, et Gilbert Chartrand (Verdun), surveilleront les questions sociales. Le dernier

rallié, Gilles Rocheleau (Hull-Aylmer), s'occupera surtout de gestion gouvernementale. Louis Plamondon (Richelieu), passera plus de temps à l'organisation du mouvement au Québec tandis que François Gérin (Mégantic) n'a aucune responsabilité particulière à Ottawa pour se consacrer exclusivement aux relations avec les groupes souverainistes du Québec. Comme il fallait s'y attendre, il n'y aura pas de critique pour les relations fédérales-provinciales.

320 ans à vous offrir qualité, service et satisfaction, avec en plus notre garantie de remboursement.

1670 Jours la Baie 1990

DERNIER JOUR!

Samedi 22 septembre

40% DE RABAIS
INTERCHANGEABLES
MOLLETONNÉS
POUR GARÇON

Assortiment de hauts et de pantalons en molleton. Mélange 50% polyester/50% coton. Couleurs variées. Tailles 4 à 6X. Ord. 8,99. Solde 5,39 ch.

Tenues pour garçon, rayon 873.

SWEATERS À ENCOLURE EN V POUR FEMME

Notre plus bas prix de la saison pour ces sweaters en pur coton. Couleurs variées. Tailles P. M. G., 19,99 ch.

Tricot pour femme, rayon 147.

19⁹⁹

25% DE RABAIS*
CHAUSSURES DE VILLE
OU TOUT-ALLER
POUR HOMME

Faites des économies à l'achat de chaussures tout-aller Harvard et Charter Club, ou de chaussures de ville Belotti. * Sur le prix ordinaire. Chaussures pour homme, rayon 369.

25% À 33% DE RABAIS
TOUS LES VESTONS SPORT
ET LES BLAZERS

Modèles dernier cri en pure laine, alpaga/laine ou en pure laine d'agneau, importée des îles britanniques pour la plupart. Tons automnaux de gris, bleu, brun ou taupe. Tailles 38 à 46. Ord. 150\$ à 250\$. Solde 99,99 à 187,50\$ ch.

Complets pour homme, rayon 301.

15% DE RABAIS*
TOUS LES JOUETS
FISHER-PRICE

Évitez la cohue des dernières semaines avant Noël en venant choisir dès maintenant les jouets Fisher-Price qui raviront vos tout-petits. Vous profiterez même d'un rabais de 15%! * Sur le prix ordinaire. Jouets, rayon 762.

50% DE RABAIS
ANORAKS AVEC CAPUCHON POUR FILLE

Modèles à doublure en tissu écossais et poches au devant. Marine, noir, violette, loden ou écarlate. Le choix de couleurs varie selon le magasin. Ord. 90\$. Solde 44,99 ch.

Vêtements pour fille, rayon 420. Tant qu'il y en aura.

44⁹⁹

15% DE RABAIS*
CASSETTES,
VIDÉOCASSETTES,
ET DISQUES COMPACTS
PREENREGISTRÉS

* Sur le prix ordinaire. Musique et vidéo, rayon 792.

5 \$ DE RABAIS
PANTALONS À ENFILER
FAIRSET POUR FEMME

Pantalons lavables, avec élastique à la taille. Noir ou marine. Tailles 10 à 20; petite, tailles 6 à 14. Ord. 14,99. Solde 9,99 ch. Aussi offerts en tailles 38 à 44. Ord. 16,99. Solde 11,99 ch.

Tenues pour femme, rayons 115, 116 et 136.

25% DE RABAIS
MEUBLE AUDIO/VIDÉO
PALLISER

Permet de ranger la télé, le magnétoscope et la chaîne stéréo. Revêtement aspect chêne doré résistant aux gâchis. Poignées façon laiton et portes en verre de teinte bronze. N° 1214. Ord. 319\$. Solde 239\$ ch.

Meubles, rayon 507.

30% DE RABAIS
CHEMISES DE VILLE
BAYCLUB POUR HOMME

Coupe courante, manches longues, col et poignets thermocollés. Teintes unies, ton sur ton ou rayures. Mélange polyester et coton. Encolures 14 1/2 à 17 1/2; manches 32/33 ou 34/35. Ord. 29\$. Solde 18,99 ch.

Chemises de ville pour homme, rayon 330.

50% DE RABAIS
COMBINAISONS DE NUIT

En tissu couverture. Pour nourrisson, bambin et enfant, imprimés ou teintes unies variées. Tailles P. M. G.: 1, 2, 3 ou 4, 5, 6. Ord. 8,99 à 12,99. Solde 4,49 à 6,49 ch.

Boutique de bébé, rayon 870.

4⁴⁹ À 6⁴⁹

35 \$ DE RABAIS
MICRO-ONDES DE 22 L
BEAUMARK

Modèle électronique avec minuterie de 99 minutes, horloge, 10 intensités de cuisson, puissance de 600 watts et autres. N° MM800. Ord. 269,98. Solde 234,98 ch.

Gros électroménagers, rayon 627.

HÂTEZ-VOUS! LE 22 SEPTEMBRE, C'EST LE DERNIER DES JOURS LA BAIE!

SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!

EXPOSITION ET VENTE DE TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX

Une vaste sélection de tapis provenant de l'un des importateurs les plus réputés de Montréal sera exposée à l'hôtel Loews Le Concorde. Cette sélection comprend, entre autres, des tapis de soie Kum Nain, Isfahan, Tabriz, Kashan, Bakhtiar, Hertz, Bokhara, Kashmiri, des tapis d'Iran, du Pakistan, de Turquie et plusieurs autres.

Achetez directement au distributeur et économisez

Nous vous offrons une occasion unique d'acquiescer un tapis de qualité fait à la main, au prix de gros.

Une journée seulement le samedi 22 septembre de 10h à 17h à l'hôtel Loews Le Concorde 1225, Place Montcalm Québec

Organisée par **Shuja Bashir & Cie**

Place Bonaventure, étage "E" Bureau 32, Montréal

Nous achetons, vendons, échangeons, réparons, estimons les tapis d'Orient et de Perse

Tél.: (514) 861-7847 Fax: (514) 861-7822

Modalités de paiement comptant, carte de crédit, chèque avec préavis d'ordre

Compagnie de la Baie d'Hudson

POUR VOUS MESDAMES

30%

**DE
RABAIS**

**sur tous les sous-vêtements,
sacs à main, bottes, chaussures,
bas et bas-culottes
à prix ordinaires pour dames**

LES 21 ET 22 SEPTEMBRE SEULEMENT!

**LES
GRANDS
MAGASINS**



■ Région de MONTRÉAL: 4325, rue Jean-Talon Est, 725-2419 ■ Place Versailles, 351-3200 ■ Place Alexis Nihon, 931-3861 ■ Carrefour Laval, 688-6350 ■ Centre commercial Pont-Viau, 659-1791 ■ Galeries des Sources, 683-3200 ■ Les Galeries Lachine, 637-4481 ■ Place LaSalle, 365-5213 ■ 180, boul. Anjou à Châteauguay, 691-3730 ■ Place Longueuil, 679-6190 ■ Les Promenades St-Bruno, 653-1355 ■ Mail Champlain à Brossard, 465-4650 ■ QUÉBEC et environs: Place Belvédère à Sherbrooke, 569-9755 ■ 250, boul. Fiset à Sorel, 742-4521 ■ Centre commercial Les Rivières à Trois-Rivières, 379-1524 ■ Place Ste-Foy à Québec, 653-2891 ■ Les Galeries Charlesbourg à Québec, 626-7341 ■ HULL: Les Galeries de Hull, 770-8234 ■ OTTAWA: Bayshore Shopping Center, 829-9191.

Vente en vigueur les 21 et 22 septembre 1990, jusqu'à épuisement des stocks. Pas de bons d'achat différés. Achats en magasin seulement. Tous les articles achetés dans la section alimentaire de notre magasin du Carrefour Laval ne peuvent être portés à votre compte MasterCard ou Visa.